JOUGNE

Petite Cité
Comtoise
de Caractère

Parc
naturel
régional
du Haut-Jura

Juillet 2012

N° 20

Le mot du Maire

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Cette année 2012 aura été marquée, au niveau national, par deux élections principales, la présidentielle et les législatives. Tout au long des campagnes électorales, le thème principal abordé, même parfois d'une manière sous-jacente, fut la crise financière et monétaire, qui induit plans de rigueur et austérité.

Cette crise financière entraîne pour les communes une grande incertitude, remettant en jeu des projets d'investissement, par les divers leviers que sont le ralentissement de la croissance, la sécurisation de l'endettement au niveau de nos budgets, le manque de subventions qui ont tendance, selon les projets, à se réduire à une peau de chagrin, et enfin la difficulté à obtenir des prêts de la part des organismes bancaires. Tous ces éléments réunis nous contraignent à la plus grande prudence dans la gestion de notre commune, mais ne doivent pas, au demeurant, nous enfermer dans une frilosité qui s'avérerait encore plus paralysante.

Suite à cette courte analyse, les grands projets structurants poursuivent leur cours, comme l'implantation du complexe scolaire, qui subira un peu de retard consécutivement aux nouvelles dispositions de passation de marché et d'appel à candidatures, notamment. Les travaux d'aménagement du bourg historique en sont à la phase d'enfouissement des réseaux. La réalisation de la Place Buttigliera Alta arrive en phase terminale, avec en prévision la mise en place du tourne à gauche qui en facilitera l'accès. Tous ces travaux, malgré les désagréments causés, permettront de revitaliser le centre de Jougne, et vous apporteront de nouveaux services, d'une part, et un cadre de vie plus agréable, d'autre part.

À cette liste déjà impressionnante, il conviendra d'ajouter la reprise de la rue de la Fougère, l'extension du garage communal et aussi la réfection de la toiture de notre chapelle Saint Maurice.

Avec la création de plusieurs lotissements, la venue de population de "l'extérieur" développera la vie associative, nous enrichissant de nos différences, et à ce propos, rappelons le pot d'accueil de l'automne dernier qui a remporté un certain succès, nous renouvellerons cette expérience, dans le but de faire de l'intégration dans la vie communale un exercice convivial.

Au niveau de notre Communauté de Communes, le projet abouti est la réalisation de notre salle polyvalente à Labergement Sainte Marie, qui nous autorisera à proposer des manifestations de plus grande ampleur, représentera un outil formidable pour nos associations, et ainsi renforcera l'attractivité de notre station.

Tout ceci nous amène à constater que Jougne est une commune bien vivante et qui affiche clairement sa volonté d'aller de l'avant. Je vous souhaite donc une bonne lecture et de bonnes vacances.

Michel MOREL
Maire de Jougne

SOMMAIRE

3
Gros sapin
J.-F. Veillet

4/5
Quoi de neuf à Jougne ?
Gym, poterie
Assurance immobilière
Ginette Drezet

6/7
Docteur Charlin
Gérard Gogo

8
Travaux
J.-F. Veillet

9
Défibrilateurs
Emplacements - Mode d'emploi
J.-F. Veillet

10/11
Les écoles

12/13
Insectes de chez nous
Maison de la Réserve

14/15
Station d'Entre les Fourgs
Michel Vermot

16/17
Communauté de communes
Tri sélectif - Raccordements
J.-M. Grosjean

18
Manifestations

19
État civil
Jubilaire

20
Paysages d'hiver

Palmarès du fleurissement

1er prix :
Mme DURAND Fabienne

2e prix :
Mme GNECCHI Christine

3e prix :
Mme DURAND Marie Noëlle

Le gros sapin

Un petit détour sous les arbres

Eh oui, ça fait longtemps qu'il vous voit passer, et qu'il attend une petite visite, « Le Gros Sapin ».

Si vous allez vous promener sur la route du stade, faîtes un petit détour pour aller voir cet arbre majestueux, situé si près de la route , mais que très peu de gens connaissent.
Sous ses 38 mètres de hauteur, et son tronc imposant, vous ferez aussi la connaissance de ses voisins feuillus et résineux.
Des plaquettes botaniques et pédagogiques vous apprendront à les reconnaître.

Pour l'agrément et la sauvegarde de ce petit coin de forêt, nous vous demandons le plus grand respect pour les panneaux mis en place et les végétaux qui y poussent.

Bonne promenade…

Quoi de neuf à Jougne

L'année 2011 a vu de nouvelles enseignes fleurir à Jougne, en bordure de la nationale position stratégique : une nouvelle implantation, Vernerey, et deux transformations, la poterie devenue « Légendes d'Automne » et la maison de la gendarmerie reconvertie en « Form Attitude ».

Pour qui se rend en Suisse, il peut, dès l'entrée à Jougne, s'arrêter à « Form Attitude » qui, comme son nom l'indique, se propose de le mettre en forme(s). Depuis le 21 octobre 2011, ce centre de remise en forme offre de nombreuses possibilités adaptées à tout un chacun. Il suffit de s'inscrire à l'une des multiples activités proposées.

L'espace musculation, doté de nombreux appareils, est ouvert 7 jours sur 7, de 5h00 à 24 h00 grâce à une carte magnétique donnant un accès direct. Cette offre a été faite pour satisfaire une clientèle aux horaires inhabituels (professions médicales, frontaliers, etc...). A l'inscription, un programme personnalisé est établi pour chacun.

Un autre espace est prévu pour des activités encadrées par un coach. Cela va du plus calme au plus sportif, histoire de faire travailler le cœur, les muscles, la respiration, les articulations.

Des activités de plein air, comme la marche nordique, sont prévues. Les amateurs de danse ou de techniques de combat, ne sont pas oubliés, de même que les petits qui pourront fréquenter les lieux le mercredi.

Dans une ambiance relaxante, des lumières bleues, vertes, vous accueillent à l'espace détente avec jacuzzi, sauna, fauteuil relaxant.

« Form Attitude » emploie 5 personnes dont 2 coaches sportifs. Il semble que cela réponde à un besoin si l'on en juge par le nombre de voitures sur le parking.

En pleine forme, quelques mètres plus loin, le voyageur peut se faire plaisir à « Légendes d'Automne ». C'est l'appellation qu'Audrey a choisie pour son magasin auquel elle voulait donner un aspect et un agencement en accord avec la nature.

C'est ainsi que l'on peut y voir des petits chalets de présentation en bois, style « chalet de Noël », afin d'y accueillir des articles de décoration de type « chalet de montagne »ou avec l'esprit campagnard et même moderne.

Quelques articles surprenants ont déjà éveillé la curiosité de nombreux clients.

La deuxième gamme du magasin tourne autour du thème « ethnique », avec des articles de décoration issus du commerce équitable. Des senteurs naturelles, à base d'huiles essentielles viennent agrémenter le tout, ainsi que des bijoux en bois provenant également d'un fournisseur tra-

vaillant sous forme de commerce équitable.
Deux types de gammes qui s'opposent en théorie mais qui pourtant se marient au sein du magasin. Du magasin « La céramique », il reste certains articles cadeaux souvenirs, la vannerie et les peaux d'animaux dont la vente apportera une part des bénéfices à une association de défense des animaux pour répondre aux convictions personnelles d'Audrey.

La création de « Légendes d'Automne » a demandé une bonne année de démarches, de dossiers à monter afin d'obtenir des aides financières, succédant à quelques années de cogitation.
Audrey a été soutenue par l'organisme « développement 25 » qui offre un accompagnement aux jeunes entreprises. L'aide du Conseil Général du Doubs a permis un prêt à taux zéro couplé à un prêt bancaire.
Avec ses prédécesseurs, Audrey s'est rendue à Paris, au salon « Maisons et objets », en septembre 2011, afin d'y rencontrer les futurs fournisseurs qu'elle voulait originaux et proposant des produits de qualité.
La dernière étape a été un mois de travaux intensifs afin de réaliser le magasin rêvé. Conjoint, famille, amis ont été sollicités. Depuis son ouverture le 4 février, « Légendes d'Automne » a reçu, outre les touristes, la clientèle locale qui n'hésite pas à revenir, accueillis par un charmant sourire. Quelques centaines de mètres encore et la dernière halte sera pour régler, éventuellement, quelques problèmes financiers. Ne pas se fier au drapeau suisse côtoyant le drapeau français sur l'enseigne bien visible depuis la nationale, ne pas conclure hâtivement que ces bureaux ne s'adressent qu'aux frontaliers.

C'est là que s'est installé Jean Louis Vernerey, courtier en prêts immobiliers, où il travaille avec sa fille. Il a quitté Pontarlier pour s'installer à Jougne sur cet emplacement bien en vue, ce qui est aussi un avantage évident pour les habitants du secteur. Son travail consiste à assister les gens pour finaliser un projet financier.
Il négocie avec toutes les banques pour trouver le meilleur emprunt possible pour son client désireux, par exemple, de construire. Cela est le présent, et Monsieur Vernerey a encore bien d'autres projets pour l'avenir….

Paul Charlin

Une personnalité du Haut-Doubs, Paul Charlin (1884-1976)

Une famille du Haut-Doubs

Bien que né en Dordogne à Bergerac, où son père est officier de garnison, sa famille est originaire de L'Isle sur le Doubs. En 1894 il rentre avec son frère au Prytanée national militaire à la Flèche (Sarthe). Puis en 1901, il entreprend des études de médecine à la faculté de Montpellier. En 1909 il se marie et s'installe à Morez (Jura), où il exercera jusqu'à la première guerre mondiale.

Un médecin soldat (1914-1918)

Au cours de la grande guerre, il se distingue par des actions courageuses et son dévouement. Sa conduite exemplaire, ses faits d'armes lui valent plusieurs décorations et d'élogieuses citations à l'ordre de l'armée : Le 2 mai 1919, il est décoré de la croix de guerre et fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Il est Capitaine médecin-Chef.
Plusieurs de ses actions sont relatées dans les archives des ordres militaires citées dans « le journal de Pontarlier ».
« Le 28 mars 1916 dans un secteur très étendu et accidenté, il va chercher un officier et deux canonniers tués dans les tranchées de première ligne. Ses recherches étant restées infructueuses, il est reparti dans la nuit et a réussi à ramener les corps des deux canonniers au prix des plus grandes difficultés. »(Note 1).

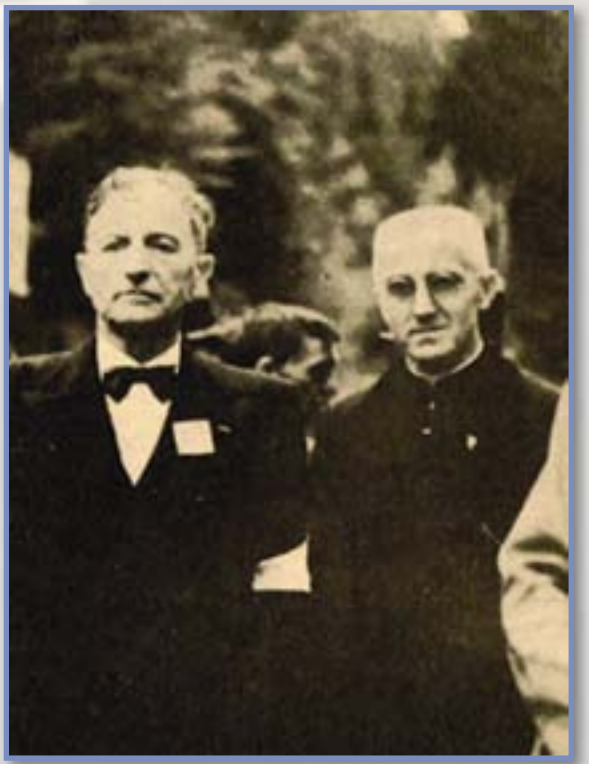

« Il fut aussi grièvement intoxiqué au cours d'un bombardement ennemi aux obus toxiques en allant soigner des hommes sérieusement atteints à l'intérieur d'une batterie. Toujours sur la brèche, il ne cesse d'être pour tous le plus bel exemple de gaieté et d'entrain. Après avoir donné à Verdun dans des circonstances difficiles, les plus belles preuves de son dévouement et de sa science, il vient à nouveau de se distinguer à l'attaque du 20 février 1918, assurant dans un village violemment bombardé le service d'évacuation des blessés de toutes armes. »(Note 2).
« Le 22 mars 1918, il est grièvement blessé par un éclat d'obus près de son poste de secours menacé par un bombardement ennemi, alors qu'il s'apprêtait à faire abriter les hommes qui travaillaient à son achèvement. »(Note 3).

Un médecin à Jougne

Le 19 avril 1919 le Dr Paul Charlin arrive en gare des Hôpitaux-Neufs et découvre Jougne où il allait passer le reste de son existence.
Il s'installe au village et ouvre un cabinet médical. Il deviendra le médecin respecté de nombreux villageois des environs. En 1924, il achète la maison d'Octave Prince et Marie Maire, qui fut à cet endroit une ancienne clouterie.(Fig. 1).Vers 1933, il l'agrandit par l'adjonction d'une aile en retour et la création d'un étage afin d'aménager dans sa propre demeure une maison de convalescence pour les enfants, appelée Les Gentianes Bleues. (Note 4) ; le climat de Jougne à 1000 m d'altitude, étant excellent pour les maladies pulmonaires.
Comme durant la guerre, son courage et son dévouement le distinguent comme le prouve cet incident au Mont D'or relaté par le journal « le Pontissalien ».
« Le 22 Février 1955, le propriétaire du chalet situé sur le Mont D'or Doubs était pris en pleine nuit, d'un malaise cardiaque, le Docteur Charlin médecin à Jougne voulut se rendre au chevet du malade, mais une tempête de neige interdisait de prendre la route. Cependant n'écoutant que sa conscience professionnelle le médecin âgé de 71 ans, fit mettre en marche le télébenne, seul moyen de joindre le sommet du Mont D'or. Après une demi-heure de trajet balancé par un vent violent, arrivait prés de son malade et lui prodiguait ses meilleurs soins. » (Note 5)

Un médecin, homme politique

Ses qualités le servent aussi dans son combat politique. Il suivra droit son chemin et sera le champion franc et loyal qu'on aime dans notre région de montagne. Il est élu conseiller municipal à Jougne durant 18 ans. Ses vertus civiques et ses convictions politiques l'amènent à siéger au conseil général du canton de Pontarlier de 1931 à 1943. Puis il dirige les affaires de la commune de 1947 à 1953.

Un médecin dans la Résistance

C'est tout naturellement que durant la guerre de 1939-1945, il mène le combat contre l'occupant à sa façon, en devenant résistant au sein du groupement « Frontière » en compagnie, entre-autres, de sa seconde épouse Emilienne, de Louis Sircoulomb, de l'Abbé Jean Pourchet(Fig. 2). Sauvant ainsi de nombreux patriotes, familles Juives, pilotes Anglais et Américains en les soignant et les accompagnant sur le chemin qui mène jusqu'à la frontière Suisse du hameau des Piquets, il partait d'abord en reconnaissance, en prétextant dans le cas où une patrouille Allemande ne l'arrête, qu'il allait consulter une malade de la ferme Bolognel.
Ses activités de résistant ont été racontées par le Colonel Rémy dans un de ses ouvrages, le Tome VI de « La ligne de Démarcation », dont est tirée cette anecdote qui se situe au tout début de la guerre : « 1940. un officier Allemand rentre à la mairie de Pontarlier, l'officier voulait qu'on lui remette une liste d'otages. Le Dr Charlin, conseiller général, qui est présent lui répond.
« Je suis officier français, si j'étais en Allemagne, et si je vous demandais de me remettre une liste d'otages, vous refuseriez certainement de me la donner, et vous auriez raison. Ne nous demandez donc pas ce que vous ne donneriez pas vous-même. L'officier répond j'accepte. » (Note 6).

Le Dr Paul Charlin illustre par son courage, son dévouement et sa générosité les qualités dont les « Montagnons » se revendiquent. Nous sommes fiers de le compter parmi nos concitoyens qui ont marqué l'histoire de Jougne. Nous émettons le souhait que son nom soit donné à une rue de notre village. La venelle qui longe sa maison pourrait être choisie mettant aussi en valeur le patrimoine de notre cité.

Bibliographie :
1) Extrait de l'ordre A.D. 41 n°273 du 27 avril 1916 cité par le Journal de Pontarlier, 1936. Archives municipales de Pontarlier.
2) Extrait de l'ordre 4e R.A.C. n° 85, du 26 février 1918 cité par le Journal de Pontarlier, 1936.
3) Extrait de l'ordre n° 225, 7e C.A, du 18 avril 1918. Cité par le Journal de Pontarlier, 1936.
4) Parcours du patrimoine Jougne-Petite Cité Comtoise de Caractère Doubs. Lyon : Editions Lieux-Dits, 2009, p.68-69.
5) Le Pontissalien.Archives municipales de Pontarlier.
6) Colonel Rémy. La ligne de Démarcation Tome VI. Paris : Librairie Académique Perrin, 1966, p. 170.
Fig. 1.) La maison du docteur Charlin, Grande- Rue à Jougne. Photographie de Jérôme Montgreville tirée de Jougne. Petite Cité Comtoise de Caractère.
Fig. 2.) Le Dr Charlin, à la libération, avec le curé de Jougne Mr L'abbé Pourchet.

Travaux

Du travail dans l'ombre à la vue de tous…

Vous les voyez souvent passer dans la camionnette jaune , le tractopelle ou le camion, mais que font-ils réellement et où peuvent-ils bien aller ?
Occupés l'hiver, de jour comme de nuit à rendre nos routes et rues praticables en périodes neigeuses, ils sont aussi plombiers en cas de gel, élagueurs et nettoyeurs de talus de routes, ou réalisent des ensembles table- bancs en bois.

A la belle saison, ils sont occupés à la mise en valeur de notre environnement en prêtant main forte à l'équipe de fleurissement. et sont à l'entretien des nombreux espaces verts et jardins publics.
Ils réparent et entretiennent nos bâtiment communaux, abri bus et hangars, et aussi le matériel, car habiles en soudures, mécanique, bricolage, peinture, maçonnerie et menuiserie.

Tout au long de l'année ils sont présents pour de multiples taches de la plus petite à la plus grande , de la plus insignifiante à la plus complexe.
Hommes à tout faire, mais aussi employés sachant tout faire ou presque, ils contribuent largement et tous les jours à l'entretien du patrimoine communal et participent à l'amélioration de notre environnement.

Si la critique est souvent aisée, le travail parfait n'est jamais facile à réaliser.
Les employés communaux au service technique, méritent donc toute notre gratitude et notre considération.

Défibrillateur

Des petites valises qui peuvent sauver des vies

La commune de Jougne a fait l'acquisition de 3 défibrillateurs, ces appareils sont à la portée de tous et ne doivent être sortis de leurs armoires qu'en cas d'accidents cardiaques graves.

Les premiers réflexes à avoir :
Lorsque vous êtes en présence d'une personne qui présente des signes de déficience cardiaque (inconsciente et absence de pouls) la première des choses à faire est de prévenir ou de faire prévenir les secours en appelant le 15 ou le 18.
Ensuite le défibrillateur peut être utilisé, avec la mise en place des électrodes situées à l'intérieur de la valise, en les apposant sur la personne couchée sur le dos, torse nu, comme indiqué sur la pochette et sur chaque électrode.
Ensuite, suivre scrupuleusement les instructions dictées par l'appareil, pratiquer le massage cardiaque, si demandé, et attendre l'arrivée des secouristes.

Sur les 3 défibrillateurs mis à disposition qui ne doivent pas être entreposés à l'extérieur, pour des raisons de fonctionnement :
Le N° 1 est accessible au public à tout moment, il est situé à l'intérieur du WC public central pour personnes à mobilité réduite, place de la mairie.
Le N° 2 est situé à l'intérieur de la salle des sports de La Ferrière,
Le N° 3 est placé dans le hall de la mairie, et est disponible sur le terrain, lors des manifestations, pour les associations qui en feront la demande au secrétariat.

Il est rappelé, que pour le bien et la survie de tous, ces appareils ne sont pas des jouets, et que toute dégradation ou absence injustifiée devra être signalée en mairie. 03 81 49 11 75.

Les écoles jouent la comédie

Cette année, au lieu du sempiternel voyage éducatif, les 6 classes de l'école de Jougne ont innové en s'associant dans un projet commun : la réalisation d'un spectacle théâtral.
Grâce à l'intervention de Jérôme Rousselet de la Compagnie « Sarbacane », chaque classe a ainsi présenté le fruit de plus de 6 mois de travail lors des deux soirées de spectacle les 30 et 31 Mai 2012.

Les 6 pièces offertes au public ont rencontré un vif succès auprès notamment des parents venus nombreux applaudir les jeunes et talentueux acteurs.

L'équipe pédagogique remercie vivement Jérôme Rousselet pour ses conseils, l'association « Créabouille » pour les décors, la Mairie et l'association de parents d'élèves pour leur participation financière à ce projet.

S ÉCOLES

L'association des parents d'élèves a été créée en avril 1996. Elle permettait à tous les enfants des différentes écoles de se retrouver à l'occasion d'un goûter agrémenté de quelques jeux.
Aujourd'hui les écoles de Jougne sont devenues l'Ecole de Jougne avec une seule Directrice pour la gestion des 3 sites (École Maternelle, École Primaire du Centre et École Primaire de La Ferrière)

Mais l'objectif 1er de l'Association des Parents d'Élèves n'a pas changé : Regrouper tous les enfants ainsi que parents et l'équipe enseignante lors de diverses manifestations.

Les 2 plus importantes sont :
Le carnaval qui réuni les petits et les grands dans un bal de costumes tous aussi beaux et parfois originaux les uns que les autres. Tout au long de la soirée, on peut danser et se régaler de crêpes en attendant l'élection des plus beaux déguisements.
La kermesse qui prend de l'ampleur d'année en année. La buvette, le repas du midi et maintenant du soir, la vente du bricolage réalisé par chaque enfant et les festivités de l'après midi comme les jeux, le stand maquillage et le spectacle offert par les enfants font de cette journée une journée très attendue.

En 2010 a même été organisé un souper dansant avec le groupe Panache (2 membres des Spiders) qui a réuni 140 personnes.
Nous sommes présents aussi lors du Marché de Noël afin de tenir la buvette et la vente de pâtisseries. Nous reversons ensuite la recette à l'école

Ces différentes actions nous réunissent mais nous permettent surtout d'aider à financer des activités au sein de l'école comme :
- Le financement de bus pour se rendre à Pontarlier lors des Jeunesses Musicales de France.
- La participation financière, par enfant, de l'ordre de 10 à 20€ pour les voyages scolaires ou pour cette année pour l'action théâtre réalisé dans chaque classe.
- Et c'est aussi l'Association qui règle la totalité de la location des skis de fond pour la saison soit environ 1000€.

Mais tout ceci n'est pas envisageable sans l'aide de nombreux bénévoles qui donnent de leurs temps et de leur énergie afin que ses journées tant attendues se déroulent dans la bonne humeur et surtout perdurent.

Alors, par avance, un grand merci à eux et à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour venir grossir nos rangs.

Insectes de chez nous

Alors qu'il est délicat d'observer les oiseaux et mammifères, fréquemment lointains et farouches, tout un petit monde d'animaux étonnants vit au contact avec l'homme. Sur le bord de votre chemin, dans tous les coins de votre jardin, les insectes offrent à qui veut les voir un spectacle étonnant. Profitez en sans retenue !

Le Hanneton des jardins (Phyllopertha horticola)

Accouplement de hanneton des jardins (Phyllopertha horticola)

De la famille des rutélidae, ce petit coléoptère est très commun dans les pelouses domestiques. Au printemps, après un développement larvaire de 3 ans dans le sol, les adultes éclosent massivement et volent en masse autour des buissons. Ils se nourrissent de feuilles de diverses rosacées et des fruits de Noisetiers et de Bouleaux. Les larves (ver blanc) se nourrissent de racines (trèfles, pissenlits …).

Panorpes (Mécoptère de la famille des panorpidae)

Femelle de Panorpa vulgaris

Mâle de Panorpa vulgaris sur des restes d'une demoiselle

Photos CLAUDE J.

Ces insectes sont vulgairement appelés « mouche scorpion » du fait de l'appareil copulateur des mâles évoquant une "queue de scorpion". Pas d'inquiétude ! Ils ne vous piqueront pas car ils se nourrissent essentiellement de petits insectes morts et de détritus végétaux.
4 espèces sont présentes sur le territoire communal : Panorpa vulgaris, P. communis, P. germanica et P. alpina. Si les trois premières espèces sont "classiques", la présence de P. alpina est intéressante, car moins répandue que les autres.

Bonbyliidés (Diptères)

Le Grand Bombyle (Bombylius major)

Les bombyliidés sont des mouches, souvent très velues, butinant au-dessus des fleurs qu'elles survolent en pratiquant le vol stationnaire. Pour cela, elles sont équipées d'un appareil buccale en trompe souvent longue et pointant vers l'avant.
Observez vos jardinières, et recherchez le Grand Bombyle (Bombylius major) !

Coccinelles (Coléoptère)

Coccinelle à 7 points (Coccinella septempunctata) Photo BESCHET L

Rouge, orange, jaune et parfois rose-violettes, dans la végétation, les coccinelles sont tout sauf discrètes ! En cas d'attaque, elles simulent la mort en restant immobile sur le dos et sécrètent une substance répulsive et toxique qui les protège des prédateurs !
Ces sympathiques petits insectes de l'ordre des coléoptères aux courbures douces et délicates possèdent de nombreuses particularités surpre-

nantes. Pour mieux les comprendre, la Maison de la Réserve présente actuellement ces insectes en vivarium. Alors venez vite les découvrir !

Syrphes (Diptères)

Syrphe ceinturé (Episyrphus balteatus) - Photo TISSOT B

Fréquemment jaune et noir, les syrphes sont de petites mouches très abondantes dans nos villages et campagnes. Volant sur place, elles recherchent le pollen des fleurs et ne piquent pas. Elles sont particulièrement abondantes en été sur les ombellifères. Peu farouches, certains individus viennent parfois se poser sur vos bras. Profitez en pour les observer sans crainte !
La Réserve Naturelle du lac de Remoray abrite plus de 200 espèces de syrphes.

Grillons (Hortoptères)

Grillon champêtre (Gryllus campestris)

Deux espèces de grillons sont très communs dans nos communes : le Grillon champêtre et le Grillon des bois. Le frottement de leurs ailes, l'une contre l'autre, engendre un son très caractéristique. Cette stridulation se fait entendre de nos talus chauds au printemps (G. champêtre) à nos lisières forestières ensoleillées en été et automne (G. des bois). Les grillons chantent toujours au sol, à proximité de leur terrier qu'ils regagnent au moindre danger. Savez-vous où se trouve le tympan des grillons ? Dans les tibias de leurs pattes avant !

Papillons (Lépidoptères)

Paon du jour (Inachis io) - Photo AUBERTEL P-M

Les papillons ont toujours côtoyé l'homme, avec un capital important de sympathie. Symbole de prairies fleuries, ils sont malheureusement en forte régression depuis quelques décennies. Certaines espèces comme le Paon du jour possèdent plusieurs générations par an. A l'automne, des individus rentrent dans nos greniers ou caves pour y passer l'hiver. Ils vivent alors au ralenti pour passer la mauvaise saison et se réveilleront dès les premières douceurs du printemps. Leurs couleurs vives sont alors invisibles, cachées à l'intérieur des ailes fermées. L'arrière des ailes, de couleur ternes, leur permet de passer inaperçu.

Libellules (Odonates)

Caloptéryx éclatant (Calopteryx splendens)

Liées à l'eau, les libellules sont peu communes dans la commune de Jougne. Cependant quelques espèces fréquentent la Jougnenaz, notamment les Caloptéryx. Deux espèces aux ailes partiellement (C. éclatant) ou totalement (C. vierge) fumées sont inféodées aux cours d'eau frais. Les femelles, plus discrètes, ont les ailes presque transparentes avec un petit rectangle (ptérostygma) blanc. Les parades nuptiales sont assez spectaculaires : pour séduire la femelle, le mâle montre son catadioptre placé sous l'abdomen.

Avec l'aimable participation de la Maison de la Réserve

Pour toute information complémentaire,
les horaires de la Maison sont les suivants :
Hors vacances scolaires : Week end et jours fériés de 14h à 18h
Pendant les vacances scolaires :
Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h

Entre les Fourgs

Du nouveau à la station de ski d'Entre les Fourgs

Qui pourrait penser que la station de ski d'Entre les Fourgs, vient à nouveau de changer de mains, alors que nous rencontrons pratiquement chaque hiver toujours les mêmes acteurs.

Toute l'histoire commence en 1954 avec l'ouverture du premier téléski de « super Jougne » comme on l'appelait à l'époque crée et géré par le club alpin français (CAF).
Pour les besoins des classes de neige de la maison des pupilles (PEP) un deuxième téléski, le « baby » est mis en service en 1963.
En décembre 1979 le CAF décide de céder pour le franc symbolique l'ensemble des installations à l'association des téléskis d'Entre les Fourgs.
La fréquentation à cette période permet d'employer jusqu'à 6 salariés pour assurer le fonctionnement, la sécurité et l'animation du site.
Au fil des années, hôtels, maison des Pupilles et location de ski ferment. L'association ne baisse pas pour autant les bras et ce sont uniquement des bénévoles à l'exception d'un perchman salarié, qui chaque hiver, s'attèlent aux nombreuses tâches.
En 2001 les jeunes du hameau innovent en créant un snow park pour permettre aux plus téméraires de réaliser des sauts et des figures acrobatiques. Un canon à neige vient en partie palier au manque de neige en bas des pistes.

Tourisme Après un hiver difficile, l'association des téléskis d'Entre-les-Fourgs doit vendre

Une station de ski pour un euro !

Jougne

La mémoire de la station dans une yourte

Une quarantaine de bénévoles se relaient tout l'hiver pour proposer des croque-loups et des crêpes

Festineige

En 2010 sous l'impulsion de l'association des habitants du hameau, les Brûle Loups, est implantée une yourte permettant ainsi aux skieurs de venir se réchauffer en prenant une boisson chaude ou une crêpe. De nombreuses animations telles que « Festineige », saut dans un air Bag géant sont proposées.
Mais au printemps 2011 la révision obligatoire pour tous les téléskis de plus de 30 ans vient mettre à mal les finances de l'association En effet la remise aux normes impose la révision complète des deux remontées mécaniques et ce n'est pas moins de 80 000 euros qu'il faudrait débourser. C'est alors que la décision de la mise en vente de la station pour l'euro symbolique est prise.
La médiatisation par la presse écrite et la télévision attire la curiosité de nombreux acheteurs potentiels. Mais c'est finalement trois privés capables de réaliser eux même le démontage et la révision du matériel qui

achètent et créent la SARL des téléskis d'Entre les Fourgs.
Il s'agit d'Alain Gresset agriculteur du village, bénévole depuis de longues années ainsi que de Patrice Cuny agriculteur également et Cyril Chapuzot monteur électricien résidant tous deux à Cendrecourt en Haute Saône.
Ce trio s'appuie aussi sur le soutien de l'association des Brûle Loups, forte de près de quarante bénévoles qui assurent à tour de rôle l'ouverture de la yourte, l'animation, la communication et la publicité.
Félicitations à tous les acteurs pour cette reprise et qui permettent par leur dynamisme de faire perdurer l'activité touristique dans notre charmante et tellement sympathique petite station familiale.

Loisirs La petite station d'Entre-les-Fourgs pionnière chez les freestylers a inauguré hier son matelas gonflable

Le retour de l'air bag géant

Loisirs Retour sur le passé ce week-end, transition avec l'avenir de la petite station

Glisse rétro à Entre-les-Fourgs

LES ÉTRIERS, les longues lanières, les skis en hickory, les piolets : un vocabulaire oublié du skieur moderne a réapprendre pour le ski trois fois vintage proposé ce week-end.

Une originalité à ne pas manquer : venir en costume d'hier skier avec le matériel de l'arrière-grand-père, dimanche à Entre-les-Fourgs près de Jougne.

Ce retour sur le passé est une façon amusante de faire la transition avec le nouvel avenir de la petite station.

Il y a plus de 30 ans, presque tous les habitants désireux de partager leur amour du ski et de leur hameau, se sont unis pour créer l'Association familiale des téléskis. Depuis cette époque, tout un chacun peut venir emprunter les deux téléskis, les pistes de fond ou de raquettes, les sentiers de randonnées. Toutes les installations et animations sont dépendantes du bénévolat des habitants. En 2011, l'équipe des jeunes adultes a organisé une superbe semaine Freestyle. Le dirigeant savoyard de l'installation spécialisée a été tellement « épaté » par leur dynamisme qu'il leur a offert un jour de plus d'animation et promis de revenir.

Atmosphère

Mais, au bout de trente ans, la loi exige un examen complet et coûteux des installations de téléski. L'association, malgré toutes ses manifestations, n'a pas eu les moyens financiers de le réaliser.

La station a été vendue pour 1 € à trois compères très intéressés par l'atmosphère et la qualité des installations du village. L'un est agriculteur brûle-loup (le nom des habitants d'Entre-les-Fourgs), les deux autres, haut-sâônois, apportent leurs compétences. Ils empruntent et travaillent durant toutes leurs vacances pour obtenir le satisfecit. A l'entrée de l'hiver, tout est en ordre.

Du cuir, du bois, de la ficelle, mais ils tiennent.

Le tandem brûle-loup pour l'animation du site et le trio pour la maintenance technique fonctionne avec succès. Les skieurs sont de retour. Des groupes téléphonent pour qu'on leur ouvre les pistes en semaine. Sinon, la station est ouverte le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires.

Les prix compétents, la petite restauration dans la yourte attirent les familles. Samedi 21 janvier, ouverture nocturne de 17 h 30 à 19 h 30. Dimanche, fête du vieux ski. 1 € permettra de skier avec les skis de grand-père, des raquettes en bois. Petit téléski gratuit. Petite restauration dans la yourte.

Pour tout savoir :
tél. 03.81.49.21.23 ;
www.entrelesfourgs.com

JOUGNE Un accueil sous yourte

L'associatif au service des téléskis

Rachetée cet été pour l'euro symbolique, la station d'Entre-les-Fourgs pourra compter sur le soutien appréciable des Brûle-Loups qui prennent en charge l'animation du site.

Inauguration la saison dernière, la yourte servira encore de point buvette et petite restauration au pied des pistes.

Communauté de communes

COMPÉTENCE TRI SÉLECTIF

Depuis un an, un conseiller tri-prévention des déchets est affecté à la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs par Préval Haut Doubs (anciennement le SMETOM), le syndicat mixte pour la prévention et la valorisation des déchets du Haut Doubs.
Originaire d'Entre Les Fourgs, ses objectifs sont de réduire la production de déchets et de faire trier plus et mieux les habitants et commerçants du territoire intercommunal.
Parmi ses actions principales, on trouve la création d'outils d'information et de sensibilisation, les animations scolaires, le conseil aux élus et aux associations et la sensibilisation du grand public.
Depuis le début de l'année, les adhésifs des conteneurs de tri ont été renouvelés et actualisés car vous pouvez désormais déposer les emballages métalliques ménagers dans le conteneur jaune avec les briques alimentaires et les bouteilles en plastique.
Des dépliants et des guides rappelant les consignes de tri, disponibles en Mairie, ont été largement diffusés, notamment auprès des points de vente de pains.
N'hésitez pas à contacter le conseiller tri-prévention des déchets, pour tout renseignement :
Jean Marc Grosjean, Tél. : 03 81 46 49 66 ou 06 46 39 82 37

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement, exercée par la Communauté de Communes, se traduit sur la Commune de Jougne par la gestion de la station d'épuration construite récemment, le contrôle du fonctionnement du bassin d'orage aménagé sur le site de l'ancienne station et l'entretien des réseaux d'assainissement qui couvrent l'agglomération.

Côté investissement, l'exercice de cette compétence engendre également des investissements importants, pour poursuivre la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, et améliorer ainsi le fonctionnement global du système de collecte et de traitement. Ainsi, après la réhabilitation des réseaux rue de la Côte en 2011, c'est la Place de la Mairie, du Mont d'Or et les rues adjacentes qui ont été reprises dans les mêmes objectifs.

La mission de création des réseaux et des branchements sur le domaine public est entièrement portée par le service public, la Communauté de Communes en l'occurrence. Pour autant, il est important de préciser que les modifications nécessaires sur les parties privatives sont à la charge financière des propriétaires, et de leur responsabilité. Le Code de la Santé Publique précise ces obligations et les délais pour y répondre. De manière plus précise, le propriétaire est tenu de rejeter au réseau d'eaux usées les effluents produits par l'habitation, mais pas les eaux pluviales, qui peuvent être soit infiltrées dans le sous-sol, soit rejetées dans le réseau public d'eaux pluviales s'il existe. Faute de respect de ces obligations, le propriétaire s'expose à des sanctions financières, voire même d'être poursuivi pénalement du fait d'une pollution du milieu naturel.

Si la Communauté de Communes a l'obligation statutaire de procéder aux contrôles des branchements, et d'imposer les mises aux normes nécessaires, elle a également souhaité recruter un technicien chargé de conseiller les propriétaires sur les travaux à entreprendre.
Ainsi, M. Ezekiel TREBUQUET a pour mission principale l'accompagnement technique des particuliers pour la mise aux normes de leur raccordement au réseau public d'assainissement, le suivi et la validation des travaux en vue de la délivrance du certificat de conformité. Pour mémoire, ce document est impératif en cas de vente d'un bien immobilier.
En cas de doute ou de difficulté, vous pouvez le contacter au : 06 89 64 52 30, aux horaires de la collectivité.

JE COMPOSTE MES DÉCHETS ORGANIQUES

1 JE DÉPOSE mes déchets compostables
dans mon composteur :
- Les déchets de cuisine
- Les déchets de jardin

Dans ma poubelle, 30% des déchets peuvent être compostés.

2 JE FABRIQUE mon propre compost
- Je mélange mes déchets organiques,
- J'aère le tas régulièrement,
- J'assure une bonne humidité.

3 J'UTILISE mon terreau
composé de terre mélangée avec mon compost.

JE PAILLE avec mes tontes...

JE DÉPOSE mes déchets verts
au pied des arbres, des haies ou sur mon potager.

LE PAILLAGE
- empêche les mauvaises herbes de pousser,
- conserve l'humidité du sol,
- permet de limiter mes déplacements à la déchèterie.

Commandez un composteur sur www.preval.fr ou au

25 €

LA DÉCHÈTERIE

Au lieu dit La Fuvelle
Labergement Sainte-Marie

Les horaires d'été (01/04—31/10)

Lundi	Fermé	13h30-17h45
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h-11h45	13h30-17h45
Jeudi	Fermé	13h30-17h45
Vendredi	Fermé	13h30-17h45
Samedi	9h-11h45	13h30-17h45

SONT *interdits* :
- Les déchets d'activité de soins,
- L'amiante,
- les cadavres d'animaux,
- les ordures ménagères.

+ d'infos sur www.preval.fr

Les horaires d'hiver (01/11—31/03)

Lundi	Fermé	13h30-17h15
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h-11h45	13h30-17h15
Jeudi	Fermé	13h30-17h15
Vendredi	Fermé	13h30-17h15
Samedi	9h-11h45	13h30-17h15

VIGNETTE OBLIGATOIRE
pour accéder à la déchèterie
Vous pouvez la retirer dans votre commune

Les consignes du TRI DES DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT D'OR ET DES DEUX LACS

Avec le tri, chaque déchet a sa place !

BIEN TRIER, UN GESTE SIMPLE ET UTILE

Les BRIQUES ALIMENTAIRES

Pour les PLASTIQUES,
BOUTEILLES et FLACONS UNIQUEMENT

Les BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX

Les EMBALLAGES en CARTON

Les EMBALLAGES en ACIER et ALUMINIUM

Les JOURNAUX, MAGAZINES et PAPIERS

Un doute ? Une question ? Contactez le conseiller tri-prévention des déchets de Préval Haut-Doubs au 06 46 39 82 57.

Un problème de collecte ? Un signalement ? Contactez le service technique de la communauté de communes du Mont d'Or et des 2 Lacs au 03 81 49 10 30.

SONT *interdits*

Les autres plastiques: pots de yaourts, films, blisters, gobelets, barquettes...

Les polystyrènes

Les verres de cuisine

Les miroirs

Les ampoules à filament et les halogènes

La porcelaine / la faïence

Les ampoules et néons comportant le logo de la poubelle barrée

Les pots de fleurs

Les cartons bruns

Événements culturels

Comme tous les ans, dans le cadre de la saison culturelle départementale, notre salle des fêtes à accueilli un spectacle pour enfants le vendredi 9 décembre 2011.
La Compagnie de la Lune Bleue a embarqué petits et grands dans, son grenier au trésor ,pour une heure à bord du vaisseau pirate attaqué de toutes parts par des ennemis invisibles, mais terrifiants.
Les enfants sont repartis heureux, survoltés et aussi un peu aspergés par les flots imaginaires, mais très humides.

A l'approche des fêtes de fin d'année2011, le 16 décembre, la chorale de Malpas et le club d'accordéon du Haut-Doubs, sont venus animer gratuitement une soirée au profit des Restos du Cœur, devant 130 personnes ravies de cette « première » représentation d'artistes tout ce qu'il y a de plus amateurs et locaux.
Les dons récoltés dans un chapeau en fin de séance ont recueillis 670 €, merci aux donateurs, et aux 20

choristes et 29 accordéonistes. Et peut-être à une prochaine fois.

Nous donnons rendez vous à tous les amateurs de chant choral, le dimanche 7 octobre 2012, à l'église de Jougne.
En effet nous accueillerons « Les Chenestrels » chœur d'hommes de Besançon pour une heure de chant sacré et religieux.
Le prix d'entrée est fixé à 8 €.

Page ouverte à "La Jeunesse du Mont d'Or"

Cela fait maintenant 3 ans que notre association « la Jeunesse du Mont d'Or » a vu le jour. Lors de sa création, nous avons eu le projet de créer des manifestations quasi inexistantes pour les 18-25 ans. Ces manifestations, s'organisent autour des thématiques de la culture, du sport, de l'art, l'économie, le tourisme, l'écologie ou encore la musique. Nous souhaiterions également que chaque membre puisse ressortir grandi de cette expérience.

Durant ces trois années, notre société a su mobiliser les jeunes de tout le secteur du Mont d'Or. En effet, si notre association a été créée en majorité par des jeunes de notre commune, nous côtoyons en réalité d'autres jeunes des communes voisines. C'est pourquoi, notre association s'adresse également à ces jeunes issus de plusieurs communes ; qui aujourd'hui, sont représentés à travers le conseil d'administration.

A l'origine, nous étions six membres fondateurs. Grâce au fait que notre fonctionnement associatif permette à chaque membre de s'exprimer, de donner son avis, d'être écouté, d'être responsabilisé et d'y trouver sa place ; notre association a acqueri une forte notoriété auprès de ce jeune public. C'est ainsi, qu'en 2012 nous réussissons à mobiliser une quarantaine de membres dont une trentaine actifs.

Mais il ne faut pas oublier que c'est aussi grâce à nos différentes manifestations (bal, contest de skate, soirées dansantes, animation d'évènements) que cet engouement a été rendu possible. Des animations réalisées aussi en partenariat notamment avec les associations d'Entre les Fourgs, le comité d'animation, l'Union musicale de Jougne, l'île aux enfants, Plein air.

Voilà cette brève présentation d'une association de jeunes pour des jeunes qui malgré les nombreuses manifestations, n'a jamais rencontré le moindre problème.
Nous allons donc continuer notre action dans les mois à venir en travaillant en parallèle sur la sensibilisation des pouvoirs publics au fait que nous avons toute notre place dans ce tissu associatif local.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur notre site internet : http://jmdor.jimdo.com ou à nous contacter par courriel à jeunesse.montdor@laposte.net.

Pour clore cette présentation, je citerai un de nos amis journalistes qui disait cette phrase dans un de ses articles, qui reflète notre attente aujourd'hui et qui, je crois, laisse à réfléchir : « On a trop souvent tendance à mettre l'accent sur les écarts des jeunes dans notre monde actuel. Je m'aperçois que « la Jeunesse du Mont d'Or », vient de montrer un remarquable aspect positif et je demande qu'elle en soit encouragée ».

État Civil 2011

NAISSANCES

13 janvier :	CHARON TRAPET Kenzo
3 février :	DUFOUR Morgane
18 février :	PICARD Noane
29 mars :	CHAGROT Elina
13 avril :	DREZET MARÇOT Tinael
26 avril :	HERBERT Célia
14 mai :	MARRAUX - NICOLLIER Faustine
30 mai :	CARRY Mathéo
20 juin :	SULLEIRO MAMERI Diego
28 juin :	BESSON Loris
1er juillet :	BLONDEAU Chris
8 juillet :	ANSERMIER Evan
16 juillet :	JACCOUD Maïly
1er août :	SAPIN Benoit
4 août :	BAILLIEU Maxime
4 août :	MAIRE Jules
5 août :	VITTE Jùly-Anna
18 août :	KUTLU Mélodie
23 août :	DOUSSET Shady
1er septembre :	NIEDERLANDER Alwen
25 septembre :	BERTIN-GUYON Tom
30 septembre :	FAYS Raphaël
3 octobre :	ISCH Théo
11 octobre :	BONNEFOY Louise

MARIAGES

26 mars :	Pierre-André ROBBE & Nathalie GRTTI
11 juin :	Christophe NEWCOMBE & Téane TAUXE
2 juillet :	Guillaume BERTIN-GUYON & Aurélie VAISSELLET
6 août :	Julien GEFFROY & Karien MESNIER

DÉCÈS

21 février :	Marie-Louise SIRGUEY Veuve ZAMBAUX
28 avril :	Michel SYLVESTRE
16 juin :	Dorian KLAINGUER
22 juin :	Charlotte FEUVRIER
12 juillet :	François VIENET
22 août :	Georges TRUCHET
24 août :	Julienne BOLOGNEL Veuve SANDONA
9 septembre :	Colette LOUAULT Veuve SIMONET
2 octobre :	Gianna BRUNI Veuve SATTLER
30 octobre :	Marcelle MAIRE Veuve GALLIOT

Les jubilaires de 2011

Cette année a été marquée par une nombreuse présence de Jubilaires.
Ont fêté leur 85 ans : Mrs Kalina et Mathiot le vendredi 1er Juillet.
Mme Querry et M. Schneberger le 16 Septembre

INNOVATION

Comme nous l'avions annoncé, une rencontre organisée sous forme de pot d'accueil avec les nouveaux arrivants dans notre commune a eu lieu pendant la période hivernale.
C'est un moment de convivialité, d'échanges, de prises de contact avec la population locale, et cet intermède de détente a permis de faire plus ample connaissance et de présenter la palette d'opportunités que propose le milieu associatif de notre commune .
L'intérêt remporté par cette rencontre nous encourage à la renouveler

© Imprimerie **CF IMPRESSIONS** - Pontarlier / 03 81 46 49 83 / Certifié **Imprim'Vert**